

RÉSIDENCE DE RECHERCHE
internationale et multidisciplinaire
pour le Bien Commun



Appel à candidatures individuelles de chercheurs

Saison 2024



La Résidence de Recherche pour le Bien Commun soutient et diffuse la recherche scientifique de toutes disciplines ayant un impact sociétal visant l'épanouissement de tous, ou contribuant à éclairer les réflexions politiques, sociales, environnementales et éthiques. Elle accueille chaque année dans un lieu d'exception - alternativement en Normandie et en Europe - une vingtaine de chercheurs multidisciplinaires en phase d'écriture d'articles scientifiques ou de projets de recherche, ainsi que cinq artistes avec un projet de création. Dotée d'une équipe salariée, ses activités principales sont l'accueil, l'animation, et la diffusion des travaux vers le grand public.

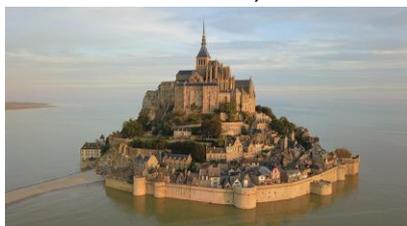
Modalités du séjour en Résidence

Projet de résidence

La Résidence de Recherche pour le Bien Commun propose d'accueillir des chercheurs sur des séjours de travail de une à deux semaines. L'hébergement en résidence doit avoir pour finalité la rédaction d'un projet de recherche ou la finalisation d'un article ou livre scientifique.

Localisation et calendrier

Deux séquences sont ouvertes en 2024 sur deux lieux différents (dates sous réserve de validation définitive) :



Mont-Saint-Michel du 15 au 29 septembre 2024. Hébergement dans l'abbaye au cœur de la baie du Mont-Saint-Michel, haut lieu spirituel, naturel et patrimonial.



Villa Bonaparte à Rome du 1er au 15 décembre 2024

Hébergement dans l'institut culturel de l'ambassade, en centre-ville historique de Rome

Hébergement et conditions de travail

La Résidence accueille 4 à 5 chercheurs simultanément. Espaces partagés de salon, cuisine, salle à manger. Un espace de travail partagé avec accès internet est mis à disposition. Les invitations sont strictement personnelles et les conjoints ou accompagnants ne sont donc pas admis en résidence.

Restauration

Les repas du matin, midi et soir sont assurés par la résidence. Les contraintes alimentaires sont prises en compte dans la mesure du possible.

Trajet

Le lauréat est pris en charge à partir de la gare de Caen. Une participation financière peut être demandée à la Résidence pour le reste du trajet. Les transports ferroviaires à faible impact carbone sont encouragés et financièrement soutenus en priorité.

Engagements réciproques

Animations

La participation aux repas du soir en commun est requise.

Une séquence de présentation croisée des travaux des lauréats est organisée sur site.

Une visite des laboratoires scientifiques partenaires est réalisée avec rencontre des chercheurs et des étudiants.

Une rencontre sur site avec le club mécènes sera proposée.

Participation souhaitée mais facultative à des événements de médiation scientifique grand public en région.

Conditions financières

L'hébergement, la restauration et les services de médiatisation sont offerts gratuitement par la résidence. Une participation de la Résidence aux frais de trajet peut être demandée.

Livrable demandé

Deux mois maximum après la fin du séjour, les participants fourniront un résumé de leurs travaux, accessible aux non spécialistes, qui sera publié dans les carnets de recherche de la Résidence et une synthèse en français d'une page qui figurera dans le rapport moral de l'association.

Ces livrables serviront de base à une publication dans une revue grand public partenaire de vulgarisation scientifique (ex : Pour la science 250k lecteurs, Science et Vie 180k lecteurs). Le chercheur se prêtera à une interview radio et podcast à diffusion internationale.

Publications et Propriété intellectuelle

Le chercheur lauréat est autonome dans sa démarche de publication scientifique et reste seul titulaire de la propriété intellectuelle de ses productions. Une citation de la Résidence dans le livrable est demandée. Une diffusion sur une plateforme d'archives scientifiques ouvertes (open science) est requise sauf disposition contraire formalisée par son université ou la revue ciblée pour la publication.

Les résumés et travaux de synthèse grand public seront diffusés sous licence libre ([CC-BY-ND](#)).

Réseau des chercheurs du Bien Commun

Les chercheurs lauréats deviennent membres du réseau international des chercheurs du Bien Commun et bénéficient après leur résidence des mises en relation académiques, communications internes et valorisation grand public de leurs travaux.

Appel à candidatures

Les candidatures pour un accueil en résidence scientifique en 2024 seront effectuées via la plateforme dédiée entre le 30 mars et le 30 avril 2024. Le comité de sélection de la résidence sélectionnera les lauréats pour le 20 mai.

Le dossier de candidature doit comporter :

- un curriculum vitae
- la liste des publications

- un résumé du projet de recherche (présentation du sujet en une vingtaine de lignes)
- une présentation du projet de rédaction objectif du séjour en résidence : appel à projets ou revue de publication ciblée, date de soumission envisagée
- un exposé détaillé du projet actuel de recherche (3 à 5 pages) comprenant un état de la question, une justification du projet, la méthodologie mise en œuvre, l'actualité du sujet étudié, tous éléments permettant d'apprécier le degré d'avancement de la recherche, et le lien avec le Bien Commun.
- deux lettres de recommandations émanant de personnalités scientifiques, dont au moins une extérieure à la direction de thèse ou au laboratoire d'accueil, connaissant le candidat et susceptibles de fournir une appréciation de ses travaux
- pour les doctorants, l'attestation d'inscription en thèse dans l'établissement de soutenance
- pour les post-doctorants, une lettre de la direction du laboratoire certifiant de l'accueil au sein du laboratoire
- une photocopie de pièce d'identité

Éligibilité et critères

Sont éligibles les chercheurs - francophones ou non - rattachés à une université ou un institut de recherche scientifique, doctorants ou titulaires d'un doctorat.

La validation des thèmes de recherche éligibles se fonde sur les critères suivants :

- Sujet de recherche portant sur l'un des [objectifs de développements durables de l'ONU](#) ou de manière plus générale sur l'un des biens naturels ou sociaux contribuant au Bien Commun et l'épanouissement de tous
- Impact sociétal des applications de la recherche
- Caractère universel direct ou indirect de la thématique
- Approche systémique et multidisciplinaire des enjeux de la recherche
- Réflexion sociale et éthique sur les applications potentielles

La sélection des dossiers scientifiques s'effectue en fonction des critères suivants :

- qualité du dossier, solidité de l'argumentation scientifique, pertinence de la problématique, faisabilité du projet, adéquation avec les sources disponibles
- avancement d'une publication ou d'un programme de recherche
- lien avec la [thématique du Bien Commun](#) et la [charte des valeurs](#) de la Résidence
- parité et diversité des bénéficiaires
- motivation personnelle



À propos de la Résidence

Statut juridique et organisation : Association de droit privé (loi 1901) indépendante créée en 2024, dotée d'un conseil d'administration composé de chercheurs et de représentants de la société civile, d'un conseil scientifique d'orientation, d'une équipe salariée, d'un comité de rédaction et d'un réseau scientifique pluridisciplinaire et international.

Partenaires : Université de Caen (UFR Santé et Maison de la Recherche des Sciences Humaines), Science Po Rennes - Campus de Caen, Région Normandie, Agglomération Lisieux-Normandie, Espace de Réflexion Ethique de Normandie, Maison des chercheurs de Caen la Mer, Maison du Bien Commun, fondation Camargo, fondation des Treilles, le Dôme (Caen), l'Institut français.

Contacts : Sonya Dumesnil & Fabien Leclercq - residence.bien.commun@gmail.com

ANNEXES

Valeurs du projet

- Fraternité
 - Soins portés à la qualité des liens humains entre toutes les parties prenantes
- Respect de la personne humaine
 - Soins portés aux droits et au bien-être de chaque bénéficiaire, salarié, prestataire, visiteur, dans leurs diversités
- Engagement des femmes
 - représentation paritaire visée dans chaque instance de gouvernance, dans les équipes, dans les bénéficiaires
- Développement local
 - Ancrage scientifique, culturel et économique régional
- Eco-responsabilité
 - Projet globalement éco-conçu, avec une ambition d'exemplarité
- Transparence
 - Communication large sur les critères de sélection, les modalités de financement, la vie de la Résidence
- Partage du savoir
 - Licences libres et open science (publications libres [CC-BY-ND](#) et archives ouvertes)
- Laïcité
 - Stricte neutralité de la résidence au regard des convictions spirituelles
 - Respect des pratiques et expressions des convictions spirituelles
- Francophonie
 - Accessibilité des résultats par les publics francophones
 - Promotion de l'usage du français dans les publications scientifiques

Définition du Bien Commun

Qu'est-ce que le Bien Commun ? Défini depuis Aristote puis plus tard par Thomas d'Aquin comme le principe d'organisation des communautés humaines visant l'épanouissement de tous, le Bien Commun retrouve aujourd'hui une actualité.

Concrètement, il s'incarne à travers les [objectifs de développements durables de l'ONU](#) :

- Le fait de **protéger, améliorer et rendre accessible au plus grand nombre** : l'eau, la nourriture, le logement, la santé et les conditions matérielles nécessaires à une vie digne ;
- **L'éducation, la culture, la formation et l'emploi** qui permettent le plein épanouissement ;
- **Un environnement préservé** ;
- **La paix, l'égalité, la justice et la sécurité.**

Le Bien Commun de tous est universel, libre et accessible à chacun, prioritairement aux plus démunis.

La recherche sur le Bien Commun regroupe tous les sujets de recherche scientifique ayant un impact sociétal visant l'épanouissement de tous, ou contribuant à éclairer le débat public.